Cahier de la rentrée

École de la Forêt
2025-2026

École
de la Forêt

Soyez prêts !

Dans ce cahier de la rentrée, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour bien débuter la prochaine année scolaire avec nous.

Le 2 juillet 2025

Chers parents, chers tuteurs,

Ce cahier se veut le répertoire de base pour toutes les informations nécessaires afin de préparer la rentrée scolaire 2025-2026, telles que :

- Le nouveau Code de vie;
- Les frais scolaires;
- Les cahiers d'apprentissages requis;
- La liste des articles scolaires;
- Le calendrier scolaire.

Il est important de prendre le temps de faire une bonne lecture de ce document. Vous pourrez imprimer les parties importantes lors du magasinage de la rentrée.
Comme il n'y a pas d'agenda d'élèves, il est donc important de conserver précieusement cette documentation. Tous les autres règlements ou recommandations seront écrits et conservés sur notre site web.

Salutations,

Isabelle Lowe, directrice
Anne-Marie de Maupeou, directrice adjoint

L'équipe de direction

Liste des effets scolaires et des cahiers d'apprentissage 25-26

Vous trouverez en fin de document ces deux listes essentielles. Veuillez vous assurer que les achats soient faits pour la rentrée. Nous vous invitons à porter une attention particulière à la liste des effets scolaires, car les détails y sont importants.

Début des classes du préscolaire

Pour les enfants du préscolaire, une entrée progressive est prévue selon l'horaire que vous recevrez pas courriel en août prochain. Les parents du préscolaire recevront un autre envoi avant la rentrée.

Début des classes du primaire

L'école ouvrira ses portes le mardi 2 septembre 2025. La rentrée se fera de la même façon que les dernières années soit sous forme de blocs, pour assurer le bon déroulement de la première journée. Vous aurez plus de détails quelques jours avant la rentrée.

Période estivale

L'administration sera fermée du 8 juillet au 8 août 2025 inclusivement.
Le centre de services scolaire sera fermé à partir du 21 juillet jusqu'au 1 août 2025 inclusivement ainsi que tous les vendredis du mois de juillet 2025.

Pour nous joindre

Notre numéro de téléphone est le 819-503-8815.

Madame Isabelle Lowe, directrice	Poste **834 701**
Madame Anne-Marie De Maupeou, directrice adjointe	Poste **834 711**
Madame Julie Beaulieu, secrétaire	Poste **834 700**
Madame Nadine Desrochers, agente de bureau	Poste **834 703**
Madame Mélanie Labelle, technicienne en service de garde	Poste **834 791**
Madame Danielle St-Jean, classe principale	Poste **834 791**

Horaire de l'école

Horaire de l'école		
A.M.	Dîner	P.M.
Début des classes 7h50	11h15 à 12h35	1re à 6e année 12h35 à 14h55
		Préscolaire 12h35 à 14h06 Le service de garde est offert gratuitement aux élèves du préscolaire jusqu'à 14h55.

Surveillance sur la cour d'école le matin

La surveillance dans la cour débute à 7h 40. Par mesure de sécurité pour votre enfant, s.v.p. ne déposez pas votre enfant avant cette heure, sans quoi il devra attendre sans surveillance le long du stationnement à l'extérieur de la cour.

Secrétariat de l'école

Le secrétariat est ouvert de 7 h 30 à 15 h 30.

Signaler une absence

Si votre enfant doit s'absenter de l'école, vous devez l'inscrire dans Mosaïk-Parent et communiquer avec l'école dans la séquence suivante :

Secrétaire	scr.foret@csspo.gouv.qc.ca	819-503-8815 poste 1.
Service de garde	sdg.foret@csspo.gouv.qc.ca	819-503-8815 poste 834791
Enseignant.e	Selon votre titulaire	

Ces services sont disponibles 24 h sur 24. S.v.p ne PAS communiquer seulement avec l'enseignant(e) de votre enfant. Faute de quoi, il est possible que vous receviez un appel téléphonique pour motiver l'absence de votre enfant.

Service de garde

Le service de garde régulier sera ouvert à compter du mardi 2 septembre 2025. Il est préférable que les enfants du préscolaire ne le fréquente pas avant le 8 septembre afin d'assurer une rentrée progressive adéquate.

Pour les journées pédagogiques en cours d'année, vous recevrez des invitations par courriel afin de vous inscrire à deux journées pédagogiques à la fois. La limite du nombre d'inscription par journée pédagogique est fixée à 160 élèves pour l'année 2025-2026. La priorité est accordée aux enfants qui sont inscrits au service de garde régulier.

Veuillez noter qu'il n'y a pas de service de garde offert le 25, 26, 27, 28 et 29 août 2025.

Dîners à l'école

Pour tous les élèves qui dînent à l'école, mais qui ne sont pas inscrits au service de garde, des frais de 343.80$ pour l'année à 5 jours par semaine sont applicables par enfant. Il est possible de s'inscrire à moins de journée par semaine, mais selon un calendrier préétabli (voir la tarification plus bas en annexe). Une seule modification sera permise au courant de l'année scolaire.

Horaire du dîner

Les élèves qui dînent à la maison quittent l'école à 11 h 15 et ne doivent pas revenir à l'école avant 12 h 30. Dès leur retour, ils doivent se diriger directement dans la cour d'école. Les classes reprennent à 12 h 35. Veuillez noter que les dîners à la maison à l'occasion sont permis si nous recevons un courriel du parent.

Alimentation

Les enfants sont tenus d'apporter des dîners et des collations sans arachides et sans noix.
Il n'y a pas de service de micro-ondes pour les élèves.

Traiteur

À compter du 8 septembre 2025, l'école fera appel aux services de traiteur Mazzola. Toutes vos transactions se feront en ligne via le site internet de l'entreprise. Mazzola sera prêt à recevoir vos commandes vers la fin août 2025. Vous recevrez un courriel à cet effet. Pour toutes informations, vous pourrez consulter leur site web au : http://www.mazzola.ca/fr/

Dîner Pizza et campagne de financement

Le dîner pizza est offert à tous les élèves inscrits à tous les jeudis de l'année scolaire débutant le 25 septembre 2025. Veuillez noter qu'il s'agit de notre seule campagne de financement. Vous recevrez toutes les informations pour inscrire votre enfant en début d'année.

Site Web de l'école

Toute l'information concernant notre école et le service de garde est disponible sur le site web : https://foret.csspo.gouv.qc.ca/

Le Portail Parents (Mozaik)

Le Portail Parents sera une source d'informations très importante tout au long de l'année. C'est là que vous retrouverez le bulletin et le plan d'intervention de votre enfant s'il y a lieu. Pour y accéder, vous devez vous inscrire via le lien suivant : https://portailparents.ca/accueil/fr/

Page Facebook

Groupe privé École de la Forêt

Il existe une page Facebook pour les parents de l'école. Voici le lien : https://www.facebook.com/groups/1092820567510441/

Nous vous invitons à vous y inscrire. N'oubliez pas de répondre aux questions de base : nom de l'enfant, rue, raison, sans quoi vous serez refusé automatiquement.

Assemblée générale annuelle (AGA)

L'école de la Forêt tiendra son assemblée annuelle de parents le mardi 16 septembre 2025 à 19 h à la salle polyvalente. C'est à ce moment que vous pourrez élire vos représentants au Conseil d'établissement ainsi que, parmi ces derniers, leur représentant au Comité de parents et au Comité EHDAA du CSSPO.

Départs hâtifs pour rendez-vous

Afin d'éviter des délais ou des attentes prolongées, lorsque vous prévoyez venir chercher votre enfant durant les heures de classe pour un rendez-vous, vous devez en aviser le secrétariat et l'enseignant(e) par courriel ou téléphone au moins 2h avant votre arrivée. Les élèves seront appelés seulement lorsque le parent arrive au secrétariat. Sans cette entente au préalable, l'élève quittera à 14 h 55 h ou 15 h 10 s'il est au service de garde.

En aucun temps, un élève peut quitter seul l'école durant les heures de classe même avec l'autorisation du parent.

Changement de statut en fin de journée au service de garde

Nous souhaitons éviter tout malentendu qui pourrait compromettre la sécurité de vos enfants. Ainsi, il est interdit de demander un changement allant du service de garde au marcheur de façon occasionnelle. Si vous désirez que votre enfant marche pour se rendre à la maison, il devra le faire selon un horaire hebdomadaire clairement établi au préalable avec le service de garde.

Il en est de même pour qu'un enfant soit autorisé à quitter avec une personne autre que celles inscrites sur la fiche d'inscription du service de garde.

Départ à pied en bloc au service de garde

Avant la prochaine rentrée scolaire, vous recevrez un formulaire électronique à compléter si vous désirez que votre enfant quitte l'école seul durant les heures du service de garde. Les départs seront prévus à intervalle régulier selon un horaire établi.

Jouets personnels de la maison à l'école
Veuillez noter que les jouets personnels (carte Pokémon, ballon, appareils électroniques, etc.) des élèves sont interdits à l'école. L'école ne peut être tenu responsable pour tout bris, vol ou perte de ces objets. Il est possible que d'autres restrictions s'appliquent à certains groupes selon la situation.

Intimidation / violence à l'école
Il y a une tolérance zéro pour l'intimidation et la violence à l'école tel que prévue à notre Plan de lutte contre la violence et l'intimidation adopté par le Conseil d'établissement.

L'intimidation c'est quoi?

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. (art. 13, L.I.P.)

La violence c'est quoi ?

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (art. 13, L.I.P.)

Code de vie de l'école
Vous trouverez, ci-dessous, le code de vie actuel de l'école. Nous vous prions d'en prendre connaissance et d'en discuter avec votre enfant.

École de la Forêt

CODE DE VIE 2025-2026

ÉCOLE DE LA FORÊT

BIENVEILLANCE-RÉFLEXION-COLLABORATION

Règles	Comment je m'y prends	Conséquences éducatives
1. En tout temps, je me respecte, je respecte les élèves et les adultes en gestes et en paroles.	• Je suis poli (e). • Je règle mes conflits de façon pacifique. • Je joue de façon pacifique et non violente. • Je m'habille de façon convenable et selon la température. • Je collabore avec l'adulte.	<u>Si je respecte les règles, je suis fier(ère) de moi et je peux mériter...</u> • Des félicitations verbales • Des félicitations non verbales • Un certificat du mois • Un privilège • Valorisation en classe • Tableau d'honneur • Etc. <u>Si je ne respecte pas une règle:</u> Je reçois une conséquence logique, en lien avec un geste posé ou une parole dite. <u>Conséquences possibles:</u> • Temps perdu/temps repris • Pratiquer le comportement attendu • Réparer, refaire, ramasser, remplacer, rendre service • Lettre d'excuse/ excuses verbales • Réflexion • Récréation au Shack à chicane • Contrat élève/parent/enseignant • Rencontre avec une TES ou la direction • Suspension interne ou externe • Etc.
2. Je contribue à maintenir un environnement propre, sain et sécuritaire.	• Je recycle, je composte. • Je maintiens la propreté des lieux. • Je garde mon espace personnel en ordre. • J'utilise les toilettes proprement.	
3. Je respecte l'horaire de l'école.	• J'arrive à l'heure à l'école. • Je cesse mon jeu au son de la cloche. • Je range le matériel rapidement à l'endroit approprié. • Je m'assure d'être calme et disponible pour accomplir mes tâches quand je rentre en classe.	
4. Les jouets et objets électroniques sont interdits à l'école (cellulaire, montre intelligente avec option caméra, appareils photos, tablette, console, etc.)	• Je laisse mes jouets et appareils électroniques à la maison. *Les parents seront informés si une permission spéciale est donnée. *L'école n'est pas responsable des pertes ou des bris.	

*Élaboré par le comité Code de vie de l'école de la Forêt 2025-2026

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE: _____ SIGNATURE DES PARENTS: _____

École de la Forêt

NOS VALEURS

ÉCOLE DE LA FORÊT

Bienveillance	Collaboration	Réflexion
À l'école de la Forêt, nous encourageons chaque personne à cultiver l'empathie et à agir avec gentillesse envers tous. Nous croyons que chaque individu mérite d'évoluer dans un milieu où chacun se sent écouté, apprécié et respecté.	La collaboration permet d'unir nos forces respectives pour atteindre des objectifs communs. Il est primordial d'apprendre à travailler ensemble de manière harmonieuse pour créer un milieu de vie sain.	À notre école, nous désirons prendre le temps d'analyser, de comprendre et d'améliorer nos pensées et nos actions pour apprendre de nos expériences et progresser.

*Élaboré par le comité Code de vie de l'école de la Forêt 2025-2026

Frais scolaire par enfant 2025-2026

Payable à la rentrée

Frais scolaires (non remboursables) par enfant pour tous les niveaux - Matériels reproductibles	**27,00$**
Frais du service de surveillance de diner - Payables en début d'année, seulement pour ceux qui ne sont pas inscrits au service de garde ou qui ne dinent pas à la maison. (Aucune différenciation pour les élèves en situation de surplus ou en choix d'école)	**Tarification annuelle selon l'utilisation du service** 5 jours : 334.80$ 4 jours : 275.04$ 3 jours : 206.28$ 2 jours : 137.52$ 1 jour : 68.76$ **Dineurs sporadiques (tarif quotidien) : 3,75$**
Tarif quotidien du Service de garde De septembre à décembre → De janvier à juin →	 9,50 $ Sujet à indexation

N.B. Si votre enfant est inscrit au service de garde 5 jours/semaine, vous ne payez pas les frais de surveillance du diner puisqu'ils sont déjà facturés par le service de garde.

Mode de paiement accepté : paiement par institution bancaire

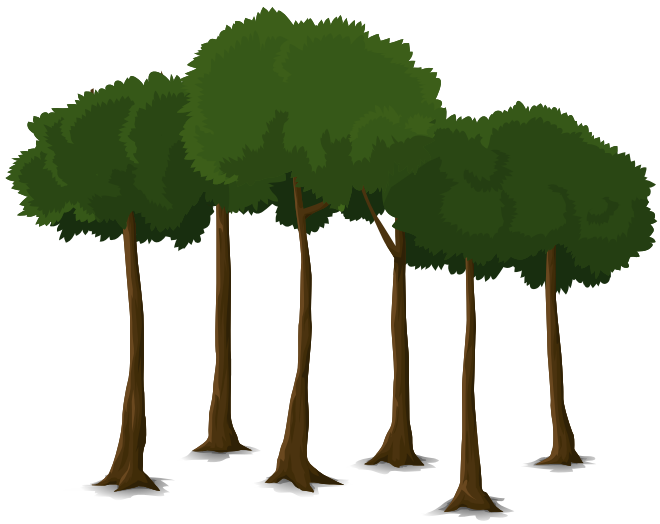

Librairie du soleil

Librairie agréée

Un choix brillant à pleins rayons !

Cette année, la vente de cahiers et de fournitures scolaires aura lieu à la Librairie du soleil **située au 53 boul. St-Raymond, à Gatineau (secteur Hull)**. Vous pourrez faire vos achats soit :

1) en plaçant une commande en ligne dès le 30 juin au www.librairiedusoleil.ca afin de :

a) récupérer votre commande à la Librairie du soleil, au 53 boul. St-Raymond, **au sous-sol**, ou

b) la faire livrer à domicile (avec frais de livraison de 9,99$)

2) en passant au comptoir scolaire à la Librairie du soleil, au 53 boul. St-Raymond, entre le 7 juillet et le 22 septembre 2025 :

du lundi au vendredi de 9h30 à 18h
le samedi de 10h à 17h
le dimanche de 11h à 17h

Nous vous conseillons fortement de placer votre commande en ligne. C'est la meilleure manière d'éviter les files d'attente. Si vous choisissez de passer en personne au comptoir scolaire, nous vous recommandons de passer le plus tôt possible en cours d'été afin d'éviter les ruptures de stock.

Des questions ? Communiquez avec nous au 819-595-2414 ou par courriel à scolaire@librairiedusoleil.ca

Au plaisir de vous servir,
L'équipe de la Librairie du soleil

53, boul. St-Raymond, suite 100, Gatineau (QC) J8Y 1R8 Tél. : 819-595-2414
120 boul. de l'Hôpital (édifice du cinéma 9), Gatineau, (QC) Tél : 819-568-9901
33, rue George, Ottawa (ON) K1N 8W5 Tél.: 613-241-6999

École de la Forêt

CAHIERS D'APPRENTISSAGES 2025-2026			MAISON D'ÉDITION	COÛT (APPROX.)
1re année	Pirouette	ISBN : 978-2-7613-4571-2	ERPI	7,95$
	Numérik : Cahiers de savoir et d'activités A et B (mathématique)	ISBN : 978-2-7661-5498-2	ERPI	19,50$
2e année	Kiwi : Cahiers d'apprentissage A et B (mathématique)	ISBN : 999-8-2022-1075-8	Chenelière	18,95 $
	Pomelo : Cahiers d'apprentissage A et B (français)	ISBN : 999-82022-10697	Chenelière	17.96
3e année	DUO 3e année : Cahiers de savoirs et d'activités A et B	ISBN : 978-2-7661-5500-2	ERPI	19,95$
	Matcha, 3e année A et B (mathématique)	ISBN : 999-8-2024-1015-8	ERPI	19,95$
4e année	Matcha, 4e année A et B (mathématique)	ISBN : 999-8-2024-1019-6	Chenelière	19,95$
	Terminus, 4e année (univers social)	ISBN : 978-2-7650-7393-2	Chenelière	13,95$
	Jazz, 4e année (Français)	ISBN : 999-8-2024-1011-0	Chenelière	19,95$
5e année	Les Irréductibles 5, Cahiers d'apprentissage A et B (mathématique)	ISBN : 999-8-2020-1006-8	Chenelière	19,95$
	À la trace, Cahier d'apprentissage 5e année (Univers social)	ISBN: 978-2-7650-7361-1	Chenelière	13,95$
6e année	Les Irréductibles 6- Cahier d'apprentissage A et B- (mathématique)	ISBN : 999-8-2020-1007-5	Chenelière	19,95$
	Les Inséparables 6- Cahier d'apprentissage A et B (français)	ISBN: 999-8-2020-1003-7	Chenelière	19,95$

Veuillez noter que vous êtes libres de vous procurer les cahiers d'activités en ligne ou à la librairie de votre choix. Cependant, prenez note que les cahiers d'activités sont disponibles à la librairie du Soleil située au 53 boul. St-Raymond, à Gatineau (secteur Hull). Vous pourrez faire vos achats soit :

École de la Forêt

Liste des articles scolaires 2025-2026

	Quantité requise par niveau						
ARTICLES	**PS**	**1re**	**2e**	**3e**	**4e**	**5e**	**6e**
Cahiers et papiers							
Cahiers petites lignes avec pointillés de style N° 12-182		3	2	2			
Cahier d'écriture pour projets de style n° LG30 ½ interligné pointillé / ½ uni		1	2				
Cahiers lignés à 3 trous (pas de spirale) (de style cahier Canada)				2	4	4	3
Cahiers lignés à 3 trous (pas de spirale) (de style cahier Canada) 80 pages					1		
Cahiers quadrillés (pas de spirales, à 3 trous 1cm par 1cm, 32 pages)				1	1	1	1
Paquet de feuilles mobiles (100 feuilles 8,5 x 11)							1
Papier construction rigide, 50 feuilles Couleurs vives assorties, feuilles détachées dans une enveloppe de plastique réutilisable	1					1	
Cahier à colorier	1						
Carnet à croquis pour Arts plastiques grandeur minimum de 8½" par 11"						1	
Cartables							
Cartable à 3 anneaux de **1½ po. d'épaisseur** en vinyle Rigide et pas de fermeture éclair, avec pochette transparente avant et pochettes intérieures				1	1	1	1
Cartable à 3 anneaux de **1po. d'épaisseur** en vinyle Rigide et pas de fermeture éclair, avec pochette transparente avant et pochettes intérieures		1	1				
Reliures et pochettes							
Reliures de style « Duo-tang » avec 3 tiges de métal (couleurs variées)			7	10		10	2
Reliures de style « Duo-tang » en plastique avec 3 tiges de métal (couleurs variées)	8						
Reliures de style « Duo-tang » en plastique et pochettes avec 3 tiges de métal	1	6			8		
Reliure à pochettes		1	2	1		1	
Pochettes protectrices transparentes format lettre (pqt de 10) non identifiées	2	2	2	2	3	2	2
Séparateurs pour cartable (paquet de 5 onglets)		1	1	1	1	1	2
Pochette à fermeture éclair en maille		1	1				
ARTICLES	**PS**	**1re**	**2e**	**3e**	**4e**	**5e**	**6e**
Crayons, stylos							
Crayons à mine HB (taillés et identifiés) (6e année 12 crayons ou 1 pousse-mine avec mines)	4	12	12	12	12	12	12

Surligneurs de couleurs différentes		2	4	3	4	2	4
Crayon feutre noir permanent à pointe fine (de style Sharpie) (4e et 6e année : 1 pointe extra fine + 1 pointe fine)				1	2	1	2
Pqt. de 4 marqueurs effaçables à sec, (non-permanent) pointe fine (NOIR de préférence) (pas de rouge ou de jaune) (5e et 6e - 1 crayon)	1		2	1	1	1	1
Stylo rouge et Stylo bleu					1	1	1
Boîte de 24 crayons de couleur en bois	1	1	1	1	1	1	1
Boîte de 16 crayons feutres lavables (grosse pointe)	1	1	1	1	1	1	1
Divers dans l'étui							
Étuis à crayons (souple et grand, pas de boîte)	2	2	2	2	2	2	1
Ruban correcteur							1
Taille-crayon avec réservoir	1	1	1	1	1	1	1
Gomme à effacer	1	2	2	2	2	2	2
Règle 30 centimètres transparente		1	1	1	1	1	1
Bâton de colle blanche (gros bâton-40 g)	4	2	1	2	2	1	1
Ruban adhésif				1		1	1
Ciseaux (gaucher s'il y a lieu) (PRÉSCOLAIRE : à bouts ronds)	1	1	1	1	1	1	1
Vêtements							
1 Paire d'espadrilles intérieur – non marquantes	1	1	1	1	1	1	1
Dans un sac à glissière de style Ziploc (linge de rechange ; caleçon, pantalon, bas, gilet)	1	1	1				
Vêtements de sport pour éducation physique			1	1	1	1	1
Matériel facultatif							
Couvre-tout (PRÉSCOLAIRE - manches longues)	1	1					
Sac d'école et boîte à goûter (assez grand pour le cartable et la boîte à goûter)	1	1	1	1	1	1	1
Serviette de plage	1						
Écouteurs (identifiés dans un sac à glissière de style Ziploc) (préscolaire – pas intra-auriculaire)*	1	1	1	1	1	1	
Calculatrice simple				1	1	1	1

* Veuillez noter que l'école en *possède en quantité suffisante. Toutefois pour des raisons notamment d'hygiène, de santé ou autre, le parent* s'il le désire peut acheter ce bien pour son enfant.*

Nous vous conseillons de réutiliser le matériel scolaire des années antérieures avant d'acheter du nouveau matériel.

N'oubliez pas d'identifier les vêtements et tous les articles scolaires de vos enfants.

Certains articles devront être renouvelés dans l'année selon les besoins de l'élève. (ex : crayons à mine, gomme à effacer, crayons feutres, etc.).

*Dans ce document le terme parent fait référence à la personne détenant l'autorité parentale

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Québec

DOCUMENT ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 16 DÉCEMBRE 2024

Calendrier scolaire 2025-2026
Formation générale des jeunes (FGJ)
PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE

JUILLET 2025

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

AOÛT 2025

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
(25	26	27	28	29

Jours de travail : 5
Jour de classe : 0

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V
1	2 1	3 2	4 3	5 4
8 5	9 6	10 7	11 8	12
15 9	16 0	17 1	18 2	19 3
22 4	23 5	24 6	25 7	26 8
29 9	30 0			

Jours de travail : 21
Jours de classe : 20

OCTOBRE 2025

L	M	M	J	V
		1 1	2 2	3
6 3	7 4	8 5	9 6	10 7
13	14 8	15 9	16 0	17 1
20 2	21 3	22 4	23 5	24 6
27 7	28 8	29 9	30 0	31 1

Jours de travail : 22
Jours de classe : 21

NOVEMBRE 2025

L	M	M	J	V
3 2	4 3	5 4	6 5	7 6
10 7	11 8	12 9	13 0	14 1
17 2	18 3	19 4	20 5	21
24 6	25 7	26 8	27 9	28 0

Jours de travail : 20
Jours de classe : 19

DÉCEMBRE 2025

L	M	M	J	V
1 1	2 2	3 3	4 4	5
8 5	9 6	10 7	11 8	12 9
15 0	16 1	17 2	18 3	19 4
22	23	24	25	26
29	30	31		

Jours de travail : 15
Jours de classe :14

JANVIER 2026

L	M	M	J	V
			1	2
5	6 5	7 6	8 7	9 8
12 9	13 0	14 1	15 2	16 3
19 4	20 5	21 6	22 7	23
26 8	27 9	28 0	29 1	30 2

Jours de travail : 20
Jours de classe : 18

FÉVRIER 2026

L	M	M	J	V
2 3	3 4	4 5	5 6	6 7
9	10 8	11 9	12 0	13 1
16 2	17 3	18 4	19 5	20
23 6	24 7	25 8	26 9	27 0

Jours de travail : 20
Jours de classe : 18

MARS 2026

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9 1	10 2	11 3	12 4	13 5
16 6	17 7	18 8	19 9	20 0
23 1	24 2	25 3	26 4	27
30 5	31 6			

Jours de travail : 17
Jours de classe : 16

AVRIL 2026

L	M	M	J	V
		1 7	2 8	3
6	7 9	8 0	9 1	10 2
13 3	14 4	15 5	16 6	17F
20 7	21 8	22 9	23 0	24 1
27 2	28 3	29 4	30 5	

Jours de travail : 20
Jours de classe : 19

MAI 2026

L	M	M	J	V
				1
4 6	5 7	6 8	7 9	8 0
11 1	12 2	13 3	14 4	15 5
18	19 6	20 7	21 8	22 9
25 0	26 1	27 2	28 3	29 4

Jours de travail : 20
Jours de classe P : 19 / S : 18

JUIN 2026

L	M	M	J	V
1 5	2 6	3 7	4 8	5 9
8 0	9 1	10 2	11 3	12 P
15 4	16 5	17 6	18 7	19 8
22 9	23 0	24	25	26
29)	30			

Jours de travail : 20
Jours de classe P : 16 / S : 17

Résumé :

- 180 journées de classe pour les élèves
- 20 journées pédagogiques

Journées télescopées :

- 25 août 2025
- 29 juin 2026
- 3 journées au choix de l'école

Journée pédagogique flottante :

- 17 avril 2026

Légende :

- ● Congés pour tous
- ■ Congés pour les élèves ; journées pédagogiques locales
- ▲ Congés pour les élèves; journées pédagogiques régionales
- ( ) Début et fin de l'année de travail
- S Journée pédagogique secondaire (congé élèves secondaire)
- P Journée pédagogique préscolaire-primaire (congé élèves préscolaire et primaire)
- F Journée pédagogique flottante